

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Par  
Romain Dubé, agriculteur

Présenté à  
Notre-Dame Du Lac

St-Cyprien  
Mai 2007

Bonjour

Je suis producteur agricole et je me sens interpellé par cette commission puisqu'elle dictera peut-être l'avenir de notre génération ainsi que celle de nos enfants. Alors j'interpréterai du mieux que je peux mes commentaires étant donné que je ne suis pas un spécialiste dans le domaine.

Les toutes premières demandes pour la réalisation de cette commission sont parvenues de notre coin de pays, le bas du fleuve. Il va sans dire que nous sommes plus touchés par le contexte actuel du développement agricole. Reconnu comme région éloignée, ayant un contexte démographique et climatique différent de l'ouest de la province et du pays, nous nous distinguons par des méthodes spécifiques concernant notre développement rural. Dans les hautes terres du St.-Laurent, les activités agricoles et forestières sont des secteurs d'activités économiques importants à la survie de nos municipalités. Pour une meilleure santé de notre communauté, il serait bon de se rapprocher de ce qui nous revient, la matière première et en faire profiter l'ensemble de la collectivité. Ce qui a provoqué cette commission c'est le déséquilibre de l'agriculture depuis quelques temps. Par contre avant de savoir où nous allons, il serait mieux de savoir d'où nous venons.

Les résultats actuels, manque de relève, endettement élevé, maladies et épidémies de toutes sortes, etc. de l'agriculture viennent d'une multitude de choix que nous avons fait depuis des années et qui provoquent ce constat. Tous autant que nous sommes avons contribué à la détérioration des conditions de la saine harmonie en milieu rural. Les consommateurs exigent le panier le moins cher, les agriculteurs ne respectent plus la limite de leur capacité physique et financière, les supports conseils misent que sur l'efficacité, les politiciens ont des visions globales et internationales du développement agricole régional. Trop de représentants agricoles défendent un besoin personnel au détriment du besoin collectif. Par contre tous ont un seul et même but : empocher le plus d'argent possible pour mieux consommer. En ne misant que sur la vision économique, nous perdons la base même de l'interrelation entre les individus et les rapports qui existe entre agriculture, santé, harmonie du milieu, et développement économique durable.

### Rétrospective de la condition de l'agriculture

Avec l'augmentation de la population québécoise, les années 60 connaissent une effervescence du monde agricole, l'arrivée de l'industrialisation et le besoin de nourrir tout ce peuple urbain devient omniprésent. L'injection de somme importante de la part du ministère fut considérable et les entreprises voulant ce développer n'avaient qu'à saisir la manne qui passait. Les plus belles entreprises d'aujourd'hui sont le reflet de ces agriculteurs visionnaires qui ont su prendre de l'expansion au moment opportun. Dans ce contexte d'explosion, le mot d'ordre était de produire plus, pour répondre au besoin toujours grandissant de la demande québécoise.

Le moment venu de payer la dette engendrée par les subventions de toutes sortes (chaux, drainage, infrastructure, méthodes culturales etc.) les agriculteurs devaient améliorer leur rentabilité pour bénéficier de moins en moins d'aide. Peu de temps après, on nous a vendus à coup de conférenciers bien formés, les biens faits de la mondialisation qui allaient de pair avec la production intensive. Par la suite le consommateur devient de plus en plus conscient de l'effet de ses demandes sur le panier le moins cher et de l'exigence de concurrencer avec des pays qui rencontrent des contraintes différentes des nôtres. Le ministère québécois réagit en imposant des lois concernant l'environnement, la salubrité et la traçabilité des aliments qui sont jusqu'ici à la charge des agriculteurs. Je l'admets, ceci est un survol très bref car ce n'est pas sur le passé que je veux m'attarder mais bien sur le rééquilibrage à prendre.

Or les agriculteurs ne suivent plus dans ce contexte de plus en plus exigeant. Il laisse leur place progressivement à la relève qui n'est pas suffisante et qui ne veut pas prendre un état agricole que les générations antérieures ont laissé se détériorer au profit d'une rentabilité miroiter. Cette nouvelle relève réclame maintenant une prise de conscience, continuons-nous dans ce même sens effréné, à s'oublier au nom d'une agriculture connu répondant aux exigences du monde ? Ou bien serait-il le temps de prendre un virage nouveau dans une perspective de développement durable et qui respect, en premier lieu celui qui l'adopte, c'est à dire l'agriculteur, et son entourage ? La question fondamentale que l'on se pose aujourd'hui est-ce de répondre au besoin de l'agriculture ? Je crois sincèrement que l'objectif à atteindre est de trouver un climat d'avenir pour l'agriculteur et par la suite, peu importe la production, nous y trouverons la solution. Le producteur agricole doit retrouver dans son travail une façon d'exprimer ses talents spécifiques à lui-même et non une uniformité nord-américaine.

Il est facile de faire une étude sur les biens faits d'un sujet en particulier que ce soit, la rentabilité économique, le développement et les variétés génétiques, l'aspect environnementale, la salubrité etc. Nous avons une multitude de spécialistes au Québec et à travers le monde pour répondre à des questions précises sur des sujets pointus. Très peu d'entre eux peuvent par contre faire le lien entre tous ces postes d'activités que contient l'agriculture. Tous ses postes ont un interrelation entre eux, nous ne pouvons améliorer par exemple le côté génétique sans qu'il y ait une répercussion sur la rentabilité la santé et la productivité. Le seul spécialiste qui vie la conséquence de l'interrelation de tous ces postes est sans aucun doute l'agriculteur. S'il y a un déséquilibre entre une de ses activités il sera le seul à vivre les conséquences de cette fluctuation pour les années suivantes. Alors lorsqu'un spécialiste vient nous dicter une marche à suivre avec des données scientifiques, il ne fait souvent pas allusion aux autres secteurs d'activités que cela peut impliquer puisqu'il n'en a pas approfondit la chose globalement et sur plusieurs années. En plus, il ne faut surtout pas oublier que quoi qu'il arrive les résultats du scientifique n'affectent en rien son coup de vie et n'engagent en rien sa relation personnelle dans son entourage immédiat (famille et voisinage). Ce qui n'est pas le cas pour l'agriculteur qui vie avec un des plus grands secteurs à considérer dans ses prises de décision soi le sien ; Le respect de l'être humain et de l'interrelation qu'il a avec son entourage. Ceci est la base même de son équilibre psychologique et de l'équilibre de son entreprise.

Le développement de l'agriculture n'a jamais tenu compte de ce secteur d'activité(l'humain) ce qui a entraîné les conséquences que l'on connaît aujourd'hui, en autre l'endettement et le manque de relève. On nous vend toujours cette idée ; plus plus et vite vite pour plus l'argent. Pourquoi n'aurions pas le droit au respect, soi de travailler à des heures raisonnables, de produire des aliments axer sur la qualité et ainsi retrouver cette notoriété que tout consommateur devrait apprécier.

Pour avoir le respect de notre voisin, il faudra en premier lieu qu'il mange notre produit, québécois. Le gouvernement doit exigé que tous les produits importés soit soumis aux normes environnementales, à la salubrité, la traçabilité et l'étiquetage tel qui nous est imposé.

Lors d'une conférence sur la possibilité de fusion entre l'UPA et les COOP, le conférencier invité ne voit pas la nécessité de définir la grosseur type de l'entreprise agricole. Il m'a cependant éclairer sur le sujet que je tiens à vous faire part. Les programmes d'aident ne satisfont plus les besoins des agriculteurs d'aujourd'hui, le PCSRA et l'ASRA englobent les producteurs à se conformer à un seul modèle de production, par manque de définition. Les agriculteurs sont compensés selon leur production spécifique et non selon leur grosseur ou leur chiffre d'affaire. Dans une même production on compte des petites fermes, des moyennes et des grosses, l'évaluation et la compensation reflètent toujours la moyenne des entreprises au détriment du nombre important d'entreprises différentes. Selon moi la définitions de la grosseur de l'entreprise agricole québécoise s'avère nécessaire. N'est-ce pas là le premier but de la commission sur l'avenir de l'agriculture demander par des agriculteurs du coin. Qu'est-ce qu'une ferme familiale? Donner une référence de la grosseur de ferme au Québec peut s'avérer ardue, par contre définir des catégories d'entreprises agricoles selon leur ampleur propre à chacune ne devrait pas causer de problèmes et selon moi en résoudre plusieurs.

## Propositions

La grosseur des entreprises agricoles est déjà définie au Québec, (par le ministère de l'environnement) il s'agit maintenant de prendre les dispositions et les moyens pour travailler avec ces trois strates :

0-1600	kg de phosphore
1600-3200	``
3200 et plus	``

- 1- Représentant les petites fermes et celle en démarrage, nous devons favoriser les lois et aides en fonction d'un marché plus locale répondant à la communauté sensible à la diversification et à la qualité du produit consommé. Ex. Flexibilité de la régie des marchés agricoles, aide à la relève, cotisation réduite, modification aux lois concernant les sites de transformation favorisant l'accès et le développement local.

- 2- La deuxième catégorie représente les entreprises ayant une certaine aisance tant au niveau de la régularité du produit qu'à la confiance accumulée avec l'expérience acquise. Les règles pour ceux-ci devront permettre l'accessibilité au marché québécois et canadien. Les programmes concernant la gestion de l'offre et les lois s'y rattachant devront être gardés et même ouverte à d'autre production. Le contrôle des importations dans ces secteurs d'activités devrait être soumis à plusieurs restrictions pour protéger ces entreprises.

Le programme d'aide ASRA a été fondé jadis pour la souveraineté alimentaire du Québec et devra dorénavant être attribuer pour les mêmes raisons. Il servira encore si les prix du marché n'arrivent pas à combler le coup de production et si la volonté et la mentalité du public sont toujours ``le panier le moins cher`` accessible à tous. Par contre nous devons être conséquent de nos choix et prendre part à cette mentalité par une consommation plus près du consommateur et participé au programme de maintien du revenu.

- 3- La plus grosse des trois strates aura les outils nécessaires pour l'accès aux marchés internationaux et concurrencer avec les prix des pays offrant les mêmes produits. Développer ainsi des aliments en forte demande et en grande quantité favorisant les échanges et les coûts de transports. Ils seront soumis à l'équivalence industrielle comme d'autres secteurs d'activités concernant leur production ISO ,HACCEP etc. Ils seront tout de même soumis au respect environnemental et à l'acceptabilité du voisinage.

Ces trois différenciations seront importantes dans un avenir plus défini de notre agriculture de précision. Je pourrais même ajouter qu'il serait bon d'accentuer certaines productions à une région favorisant ainsi son développement selon la demande et les conditions sur place ex. favoriser l'élevage bovin et ovin dans les régions favorables à la production de fourrages et de concentrés énergétiques locaux.

Il ne faut pas oublier le secteur forestier. Plusieurs des entreprises agricoles du coin ont comme revenu d'appoint, la forêt. Consolider ces deux secteurs d'activités de nos entreprises seraient une façon efficace de promouvoir l'économie bas-laurentienne. Nous sommes des leaders dans l'aménagement de la forêt privée québécoise. La forêt modèle du Bas-St-Laurent sous le concept de métairie a fait ses preuves depuis plus d'une décennie.

### Proposition

Étant donné la proximité de la forêt publique, je demande donc de subdiviser celle-ci dans le but de vendre des terrains boisés pour l'aménagement multiple ; ligneux, fauniques, non-ligneux et récréatifs. Ainsi les retombés économiques permettraient de consolider les entreprises agricoles, acéricoles et forestières de notre région, en plus de favoriser la deuxième et la troisième transformation dans notre région par des entreprises de notre milieu. Les retombés économiques de transférer la vente de lots publique, en privé, serviraient à développer les secteurs d'activités primaires et de promouvoir leur expansion.

En fait ce que je propose est de redonner aux citoyens ruraux le droit de posséder les terres, le vent, l'eau, la forêt pour qu'ils puissent développer à leur guise ces secteurs d'activités et ainsi créer la vigueur économique nécessaire pour la pérennité de la région sans être au détriment d'une politique urbaine et souvent étrangère. Notre autonomie engendrait la liberté de s'affirmer en temps que territoire éloigné faisant partie même de la base du développement de tout un peuple. Enfin nous donner la place qui nous revient pour que nous puissions exprimer et à notre guise notre différence respectable dans l'essor du bien commun. Laisser la place à de nouvelles idées, à une nouvelle génération, voilà la mission réelle de la commission de l'avenir de l'agriculture comme les agriculteurs de la région l'ont demandé.

Innover n'est pas nécessairement de trouver de nouvelles idées, c'est juste de laisser tomber les vieilles.